COLLOQUE DE LA SPANAH

Avocats et défense nationale

Comprendre, anticiper, s'engager

Face aux nouvelles menaces, quelle place pour les avocats dans la résilience et la défense de la Nation ?

Jeudi 19 novembre 2026 • 18 h 30 – 21 h 45
Auditorium de la Maison du Barreau — 2, rue de Harlay, Paris
Organisé avec ***le parrainage du Barreau de Paris et la participation de l'ACP.***

LE CONTEXTE

Conflits de haute intensité, menaces hybrides, mobilisation de la société civile : la défense nationale n'est plus l'affaire des seules forces armées. Dans un environnement international profondément incertain, la Nation doit renforcer sa capacité d'anticipation, de résilience et d'engagement.

Historiquement engagés au service des libertés, de l'État de droit et de la Nation, les avocats ont un rôle singulier à jouer. Comment peuvent-ils mettre leurs compétences au service de la défense ? Quelle place peuvent-ils prendre dans la réserve, la gestion de crise et l'accompagnement des militaires ? Ce colloque réunira de hauts responsables militaires, des magistrats, des dirigeants et des avocats engagés afin d'apporter des réponses concrètes et d'ouvrir de nouvelles perspectives d'action.

Une soirée pour comprendre les enjeux, découvrir des parcours d'engagement et réfléchir collectivement à la contribution de la profession.

Le colloque sera animé par **Anne-Guillaume Serre**, avocat au barreau de Paris, membre du Conseil de l'Ordre et lieutenant-colonel de réserve.

OUVERTURE — AVOCATS, NATION, DEFENSE : UNE HISTOIRE D'ENGAGEMENT

Un regard mémoriel et contemporain porté par Monsieur le **vice-bâtonnier Basile Ader**, conservateur du musée de l'Ordre et par Monsieur le **Vice-Bâtonnier Jean-Yves Le Borgne,** ancien officier de réserve.

1re TABLE RONDE — SE PREPARER AUX CONFLITS DE DEMAIN : POURQUOI LES AVOCATS SONT CONCERNES

Quatre grands témoins décrypteront l'évolution des menaces, la préparation des forces et les voies d'engagement ouvertes aux professionnels du droit :

- **Madame la générale d'armée Monique Legrand-Larroche**, forte de son expérience dans de hautes responsabilités au sein de l'armement
- **Le général de division Benoît Aumonnier**, adjoint au Commandement du combat du futur, sur la préparation des forces aux conflits de haute intensité
- **Le général Jean-Christophe Reussner**, IHEDN, Enseignement Militaire Supérieur, sur les défis de la culture de défense chez les avocats

- **Le général Antoine Bréart de Boisanger**, Secrétaire Général de la Garde nationale, sur les enjeux et les modalités de l'engagement dans la réserve

2e TABLE RONDE — S'ENGAGER DANS LA RESERVE : REGARDS CROISES ET RETOURS D'EXPERIENCE

- **Madame Estelle Guyon Abinal**, directrice générale de Juridica (Groupe AXA), commandant de réserve
- **Olivier Bluche**, avocat au Barreau de Paris, lieutenant-colonel de réserve.

Comment concilier responsabilités professionnelles, exigences déontologiques et engagement au service de la Nation ? Les intervenants partageront leurs motivations, les dispositifs mis en place dans leurs organisations et les enseignements tirés de leur propre parcours de réserviste.

La discussion sera enrichie par les témoignages d'avocats réservistes, **Ségolène Fouché**, lieutenant de réserve, **Pierre-Henri Gout,** capitaine de corvette de réserve, et **Maxime Thiébaut**, capitaine de réserve : une occasion de découvrir très concrètement les réalités, les contraintes et les satisfactions de cet engagement.

3e TABLE RONDE — GUERRE, DROIT ET JUSTICE : L'AVOCAT AU CŒUR DE L'ÉTAT DE DROIT

Protection des droits fondamentaux, accompagnement des militaires, poursuite des infractions commises à l'étranger : cette dernière séquence abordera les dilemmes juridiques et humains auxquels sont confrontés les professionnels du droit en temps de crise et de guerre, avec :

- **Sophie Huvé**, conseillère juridique en droit humanitaire international, qui a passé deux années en Ukraine.
- **Soliman Le Bigot**, lieutenant-colonel de réserve, **Yves Monerris**, lieutenant de réserve, avocats praticiens dans la défense des militaires poursuivis devant les tribunaux.
- **Le général Laurent Lesaffre**, qui commande la gendarmerie prévôtale.

POUR PROLONGER LES ECHANGES

À l'issue du colloque, les participants seront conviés à un verre de l'amitié dans le hall de la Maison du Barreau, à l'invitation de notre bâtonnier, **Louis Degos**. Un moment privilégié pour rencontrer les intervenants, partager les expériences et faire naître de nouvelles initiatives.

Ce colloque est validé au titre de la Formation Continue Obligatoire, FCO.
https://www.avocatparis.org/agenda-des-formations/avocats-et-defense-nationale-comprendre-anticiper-sengager